

COMMUNE DE GESVES

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur d'inviter
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 27 aout 2025 à 19h30
en la salle des Fêtes de Gesves
(chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES)

ORDRE DU JOUR

EN SEANCE PUBLIQUE

INTERPELLATION DES CITOYENS

1. Demande d'interpellation des habitants - Demande de Monsieur Loïc BROUIR – Réfection de la route de Jausse – Aout 2025

CPAS

2. CPAS - Compte 2024
3. Rapport d'activités de la Commission Locale de l'Energie - Année 2024 - Information

TAXES-FISCALITE

4. Règlement-redevance relatives aux demandes de changement de prénom(s) - Exercices 2026 à 2031 inclus
5. Règlement-taxe sur les demandes de changement de nom - Exercices 2026 à 2031 inclus

FABRIQUES D'EGLISE

6. Fabrique d'Eglise de Faulx-Les Tombes - Compte 2024

PATRIMOINE

7. Matériel communal à déclasser
8. Résiliation du bail emphytéotique de la maison située rue Léon Pirsoul n°1 passé entre la Commune de Gesves et le C.P.A.S de Gesves
9. Convention de jouissance limitée à titre gratuit pour le fauchage de la prairie de Surhuy - Approbation de la convention
10. Vente de la parcelle communale cadastrée division 2, section D et n°196/3 sise Route d'Andenne à 5340 FAULX-LES TOMBES - fixation des modalités de vente
11. Convention de mise à disposition de locaux de la salle Sainte-Cécile de Strud au Comité Del Fiesse Di Strud
12. Convention de mise à disposition d'une parcelle privée située à l'angle de la rue de Houte et du chemin n°66 à 5340 GESVES au profit de la Commune

MARCHES PUBLICS

13. Marché public de fourniture d'une mini-pelle à chenilles compacte - Approbation des conditions et du mode de passation
14. Marché public relatif aux travaux d'entretien des voiries 2024 - rue de l'Abbaye - Approbation des conditions et du mode de passation

ENSEIGNEMENT

15. ASBL ENVOL - Comptes 2024
16. ASBL CROISETTE - Comptes 2024
17. Plan de pilotage - Convention d'accompagnement entre le CECP et le PO pour les 2 écoles communales
18. Écoles communales - Prise en charge de périodes en fonds propres pour l'année scolaire 2025-2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 18-08-2025

ENVIRONNEMENT

19. Convention MigFoRest

COOPERATION INTERNATIONALE

20. PCIC 2022-2026 - Plans d'Actions validés par l'UVCW pour 2025 - Information

HUIS CLOS

PERSONNEL

1. Allocation pour exercice de fonctions supérieures - Prolongation (F.M.)

ENSEIGNEMENT

2. École communale de l'Envol - 2ème demande de congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle dite « thématique » dans le cadre du congé parental : 1/5 temps (4 p/s, LL) pour 10 mois du 1/09/2025 au 30/06/2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 23/06/2025
3. École communale de l'Envol - Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenances personnelles - mi-temps (13/26 p/s, AB) du 25/08/2025 au 23/08/2026
4. École communale de l'Envol - Demande de congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, du 25/08/2025 au 23/08/2026 pour 1/5 temps (5 p/s, ACA)
5. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à titre prioritaire à temps plein (26 p/s, CC) à partir du 25/08/2025 - Année scolaire 2025-2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 22/07/2025
6. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire prioritaire à temps plein (26 p/s - 13 p/s organiques et 13 p/s, PG) en remplacement d'une institutrice (AB) pour l'année scolaire 2025-2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 22/07/2025
7. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s dont 1 période d'adaptation, CW) à partir du 25/08/2025 - Année scolaire 2025-2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 22/07/2025
8. École communale de l'Envol - Désignation d'une logopède à temps partiel (23/30 p/s, CL) dans le cadre des périodes d'accompagnement personnalisé du 25/08/2025 au 03/07/2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 22/07/2025
9. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à temps partiel (13 p/s AW) dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à titre définitif en congé DPPR de type I depuis le 01/02/2025 (DW) à partir du 25/08/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 22/07/2025
10. École communale de la Croisette - Désignation d'une puéricultrice APE à titre temporaire (temps partiel, 32/36ième calculé en période de 50 min, MPE) du 25/08/2025 au 03/07/2026 - Ratification de la décision du Collège communal 22/07/2025
11. Écoles communales - Mise en disponibilité à défaut d'emploi au 25/08/2025 (1 p/s, CN) - Ratification de la décision du Collège communal du 11/08/2025
12. Écoles communales - Désignation d'un maître de religion catholique à titre définitif à temps partiel (7 p/s, CN) dans d'un cadre du remplacement (IB) à partir du 25/08/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 11/08/2025
13. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice (CG) dans le cadre des missions collectives pour l'année scolaire 2025-2026 - Ratification de la décision du Collège Communal du 11/08/2025

14. École communale de l'Envol - Désignation à titre temporaire à temps partiel (4 p/s, OT) du 25/08/2025 au 30/09/2025 pour 4 p/s en fonds propres - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
15. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s, AH) du 25/08/2025 au 03/07/2026 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire définitive à temps partiel (20 p/s, DD) en congé pré-DPPR du 26/08/2024 au 31/08/2024 et DPPR de type I à partir du 01/09/2024, dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire définitive détachée pour missions collectives (1 p/s) et dans le cadre des périodes d'accompagnement personnalisé (3 p/s) - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
16. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à temps partiel (2 p/s, SM) du 25/08/2025 au 30/09/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
17. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de gymnastique en fonds propres (3 p/s, SM) du 25/08/2025 au 30/09/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
18. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire à temps partiel (9 p/s, SM) du 25/08/2025 au 30/09/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
19. Écoles communales - Désignation d'un maître de Philosophie - Citoyenneté en fonds propres (2 p/s, MH) du 25/08/2025 au 30/09/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
20. Écoles communales - Désignation d'un maître de morale non confessionnelle en fonds propres à temps partiel (1 p/s, PC) du 25/08/2025 au 30/09/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
21. Écoles communales - Désignation d'un maître de religion catholique à titre temporaire à temps partiel (1 p/s, CN) en fonds propres du 25/08/2025 au 30/09/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
22. Écoles communales - Désignation d'un maître de langue moderne - néerlandais à titre temporaire à temps partiel (16 p/s, NC) à partir du 25/08/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025
23. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à temps plein (26 p/s, FN) du 25/08/2025 au 31/12/2025 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle définitive (FM) en congé maladie - Ratification de la décision du Collège communal du 18/08/2025

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 18/08/2025

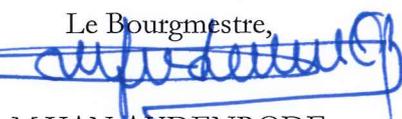
Par ordonnance :

La Directrice générale,


M A HARDY



Le Bourgmestre,


M VAN AUDENRODE

